

LISTE DES PIÈCES pour la démarche en ligne 2020: Immatriculation des véhicules



Cette liste n'est pas exhaustive. Elle est donnée à titre indicatif.

Pour plus d'information merci de consulter le site www.service-public.fr

Pour toute démarche liée aux immatriculations les identifiants et mot de passe de votre compte AMELI ou Impôts ou MSA sont indispensables. ainsi que des pièces ci-dessous selon votre cas :

↳ DÉCLARATION DE CESSION DE VÉHICULE

- déclaration de cession,
- pièce d'identité.

↳ ACHAT DE VÉHICULE (Sauf en provenance de l'étranger)

- déclaration de cession,
- code de cession,
- pièce d'identité,
- justificatif de domicile (électricité, gaz, téléphone, impôts...) datant de moins de 6 mois,
- carte grise,
- contrôle technique datant de moins de 6 mois.

↳ CHANGEMENT D'ADRESSE

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile (électricité, gaz, téléphone, impôts...) datant de moins de 6 mois,
- carte grise.

↳ DUPLICATA

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile (électricité, gaz, téléphone, impôts ..) datant de moins de 6 mois,
- déclaration de vol ou déclaration de perte ou carte grise détériorée.

↳ SUCCESSION / HERITAGE

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile (électricité, gaz, téléphone, impôts...) datant de moins de 6 mois,
- carte grise,
- acte notarié indiquant les héritiers,
- déclaration de cession,
- lettre de désistement et la pièce d'identité de chaque héritier et l'acte de décès,
- contrôle technique datant de moins de 6 mois.

↳ VEHICULE ETRANGER

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile (électricité, gaz, téléphone, impôts...) datant de moins de 6 mois,
- contrat de vente,
- contrôle technique datant de moins de 6 mois,
- certificat de conformité,
- carte grise originale,
- quitus fiscal.

↳ AJOUT / RETRAIT CO-TITULAIRE

- carte d'identité,
- justificatif de domicile (électricité, gaz, téléphone, impôts...) datant de moins de 6 mois,
- contrôle technique datant de moins de 6 mois,
- justificatif du changement de propriété du véhicule,
- carte grise.